**Suite donnée à la résolution non législative du Parlement européen sur l’ouverture des négociations d’adhésion avec la Macédoine du Nord et l’Albanie**

1. **Résolution présentée conformément à l’article 132, paragraphes 2 et 4, du règlement intérieur du Parlement européen**
2. **Numéros de référence:** 2019/2883 (RSP) / B9-0156/2019 / P9\_TA-PROV(2019)0050
3. **Date d'adoption de la résolution:** 24 octobre 2019
4. **Commission parlementaire compétente:** sans objet
5. **Analyse/évaluation succincte de la résolution et des demandes qu’elle contient:**

La résolution fait référence aux conclusions du Conseil européen des 17 et 18 octobre 2019, dans lesquelles il a décidé de revenir sur la question de l'élargissement avant le sommet UE-Balkans occidentaux qui se tiendra à Zagreb en mai 2020. Le Parlement européen fait part de sa « profonde déception face à l’incapacité de l’Union » à s’accorder sur l’ouverture des négociations d’adhésion avec la Macédoine du Nord et l’Albanie et « invite les États membres à faire preuve de responsabilité envers l’Albanie et la Macédoine du Nord et à prendre unanimement une décision positive sur l’ouverture des négociations lors de leur prochaine réunion, tout en gardant à l’esprit les conséquences d’une inaction ». Le Parlement européen estime que « la prochaine Commission devrait immédiatement réaliser un état des lieux de la politique d’élargissement, en tenant compte des effets de la décision récente du Conseil, et mettre en exergue les avantages de l’élargissement tant pour les pays candidats que pour les États membres; estime, en outre, que la Commission devrait réévaluer et modifier en sa stratégie pour les Balkans occidentaux de février 2018 ».

1. **Réponse à ces demandes et aperçu des mesures que la Commission a prises ou envisage de prendre:**

Réponse au paragraphe 13:

La Commission convient qu’une perspective d’adhésion claire et crédible pour tous les pays des Balkans occidentaux est essentielle et est dans le propre intérêt de l’Union européenne. Le processus d’adhésion offre une occasion unique de promouvoir et de partager nos valeurs et intérêts fondamentaux. La Commission maintient ses recommandations d’ouvrir les négociations d’adhésion avec l’Albanie et la Macédoine du Nord. Dans le contexte des discussions récentes, la Commission prend bonne note des contributions des États membres sur la façon de renforcer encore davantage le processus d’adhésion.

La Commission présentera, début 2020, une proposition relative aux moyens de faire avancer le processus d’adhésion, en le rendant plus crédible, plus prévisible, plus efficace et plus dynamique.